

# Baisse des aides au logement : une mesure injuste

**Par souci d'économie de 400 millions d'euros par an, le gouvernement décide de baisser de 5 euros par mois et par ménage les aides aux logements dès le 1er octobre 2017.**

**PETIT  
RAPPEL**

Les aides au logement sont versées par la CAF sous trois formes :

- I. L'APL (Aide Personnalisée au Logement), 250 euros en moyenne perçue par 2,6 millions de ménages.
- II. L'ALF (Allocation de Logement Familiale), 321 euros en moyenne est versée pour 1,5 millions de familles.
- III. L'ALS (Allocation de Logement Sociale), 195 euros en moyenne concerne 2,4 millions de ménages locataires.

6,5 millions c'est le nombre de bénéficiaires (familles, retraités, étudiants et personnes isolées) qui subiront ce coup de rabot brutal et injuste.

Rappelons que ces aides sont attribuées aux étudiants et aux foyers dont les ressources sont modestes, payant un loyer ou remboursant un prêt aidé pour leur résidence principale.

## Une mesure économique injuste

Oser dire que 5 euros par mois soit 60 euros par an, ne représente pas grand-chose est tout simplement indécent. Pratiquer une coupe budgétaire au détriment des plus pauvres n'aboutira qu'à la reprise des expulsions locatives pour impayé de loyer et pénalisera l'accession à un logement.

## Où se trouvent la justice et l'équité ?

Comment accepter une baisse des aides au logement sur les plus modestes et les plus précaires pendant que le gouvernement préconise la réduction de l'Impôt Sur la Fortune (soit un coût de 3 milliards d'euros).

Pour les plus précaires, ces 5 euros en plus à la fin du mois sont indispensables.



.../...

.../...



## Et le personnel dans tout ça ?

Cela fait trois fois, en moins d'un an, que les aides au logement vont être diminuées, pour tout ou partie des allocataires. Le gouvernement n'a même pas pris la peine de "concerter" avec la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) et demande aux salariés de faire le "travail d'explication".

Face à la détresse des allocataires, les salariés des CAF et des caisses de MSA (Mutualité Sociale Agricole) se trouvent démunis au vu du manque d'informations précises concernant cette réduction.

Comment les salariés peuvent-ils apporter une offre de service optimale dans un contexte aussi restrictif, stressant et en perpétuel détérioration pour eux comme pour les allocataires ?

En effet, la Fédération Nationale des Personnels des Organismes Sociaux CGT et les personnels des Organismes Sociaux dénoncent les baisses continues d'effectifs, la dégradation des conditions de travail, les fermetures d'accueils et d'agences, la détérioration de l'offre de service qui ne nous permettent plus de rendre un service de qualité.

## La CGT revendique une politique beaucoup plus sociale :

- ⇒ Assurer des conditions de logement et des conditions de vie décente à tous.
- ⇒ Revaloriser les aides au logement, afin qu'elles correspondent au coût réel du logement en France
- ⇒ Réorienter les choix budgétaires et trouver des financements nouveaux pour le logement social
- ⇒ Appliquer et renforcer l'encadrement des loyers dans le parc privé pour contenir les hausses.
- ⇒ Redonner les moyens aux organismes de sécurité sociale pour leur permettre de recevoir et d'accompagner dans de bonnes conditions les allocataires.

# UNE RAISON DE PLUS POUR SE MOBILISER

# LE 12 SEPTEMBRE

